

# EGLISE ORTHODOXE DES GAULES



Ordonnance épiscopale N°27/11/23

## Grégoire

par la miséricorde de Dieu  
évêque d'Arles et de l'Eglise Orthodoxe des Gaules

Au Clergé et aux fidèles de l'Eglise Orthodoxe des Gaules, à nos Eglises-sœurs, au plérôme de l'Eglise Orthodoxe, et à tous ceux qui les présentes liront  
Paix, Salut et Bénédiction

de la part de Dieu notre Père, du Seigneur Jésus-Christ et de l'Esprit-Saint Donateur de Vie.

Nous avons reçu de la part de la communauté ecclésiale Saint Ambroise de Branson, Missouri, une demande instante d'entrer sous notre juridiction ecclésiastique ; cette communauté étant pour l'heure sous aucune juridiction canonique, nous sommes entrés en discussion avec ses membres et notamment avec Silouane (Keith) Plybon, leur président laïc. Ayant constaté la sincérité de cette démarche et ayant entendu les motifs pour lesquels ils se sont séparés de leur ancienne juridiction (ERHF), après avoir entendu les avis de nos conseillers épiscopaux, nous donnons une suite favorable à cette demande et déclarons ce qui suit :

Il est porté à la connaissance de tous que la Communauté Saint Ambroise de Branson, Missouri, aux Etats Unis d'Amérique, est une paroisse de l'Eglise Orthodoxe des Gaules. Notre frère, Silouane Plybon, est le président laïc et l'administrateur de cette paroisse. Nous remettons cette nouvelle paroisse à la sollicitude pastorale du TRP Thomas Brouillard, Vicaire Général pour l'Amérique. Que Dieu bénisse et fasse prospérer la Paroisse Saint Ambroise de Branson.

Fait et donné à Saint Michel de Bois-Aubry,  
l'an du Seigneur MMXXIII, le XIVème jour de novembre  
étant la fête du saint Grégoire Palamas

+ Grégoire



+ Grégoire